

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE BARA DE FERKESSEDOUGOU »

Siège FERKESSEDOUGOU VILLAGE DE  
KOROBELKAHA, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/07/2023 reçu par Me COULIBALY Dofoungognon Benoit, et enregistrés au CEPICI le 16/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE BARA DE  
FERKESSEDOUGOU »

Objet : Les prestations de services dans le domaine de l'éducation notamment la formation de base sur le programme

éducatif ivoirien ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, notamment par voie de souscription ou d'achat de titres de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusion, alliance ou associations en participation, groupement d'intérêt économique ; Et plus généralement toutes opérations techniques, commerciales,

financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets semblables ou connexes ou complémentaires susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social FERKESSEDOUGOU VILLAGE DE  
KOROBELKAHA, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M SORO TIONRO (GÉRANT)

RCCM : n° CI-KGO-01-2024-B12-00029 du 03/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 03/05/2024

